

FORMATION

Merci de sélectionner le ou les modules que vous souhaitez suivre et la modalité :

- Vendredi 23 février 2024** - *La réforme de l'exercice en société des professions libérales réglementées*
Présentiel Distanciel
- Vendredi 22 mars 2024**- *Actualité du droit fiscal*
Présentiel Distanciel
- Vendredi 19 avril 2024**- *Actualité des procédures collectives (législative et jurisprudentielle)*
Présentiel Distanciel
- Vendredi 24 mai 2024**- *Actualité fiscale des opérations juridiques dans la société et sur le fonds de commerce*
Présentiel Distanciel
- Vendredi 27 septembre 2024**- *Actualité du droit social*
Présentiel Distanciel
- Vendredi 18 octobre 2024**- *Actualité du droit commercial*
Présentiel Distanciel

PARTICIPANT

Civilité :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tel :

Email :

Si financement entreprise, coordonnées du responsable hiérarchique (Nom, Prénom, email) :

ORGANISME / ENTREPRISE

Raison sociale :

Adresse complète :

CP et Ville :

SIRET (14 chiffres) :

NAF :

Adresse de facturation (uniquement si différente) :

Nom et coordonnées (tél et email) de la personne en charge du dossier :

Signataire de la convention de formation (nom, prénom et fonction) :

TARIFICATION 2024

- 165 euros TTC pour 1 personne pour 1 des 6 sessions
- 875 euros TTC 1 personne nommée récurrente pour chacune des 6 sessions
- 1300 euros TTC 2 personnes nommées (même SIRET) récurrentes pour chacune des 6 sessions
- 1650 euros TTC 3 personnes nommées (même SIRET) récurrentes pour chacune des 6 sessions
- 2990 euros TTC 4 personnes et plus (même SIRET) librement inscrites pour chacune des 6 sessions

LISTE DE PARTICIPANTS SI PLUSIEURS INSCRITS (NOM, PRENOM ET ADRESSE MAIL)

Confidentialité des données

« L'UPPA collecte des données qui permettent d'assurer le bon déroulement de ses stages de formation et de répondre aux formalités et procédures légales en vigueur. Les données sensibles collectées peuvent être les suivantes : Nom, Prénom, adresse email, téléphone. Les informations recueillies sur le bulletin d'inscription sont enregistrées dans un fichier informatisé par la DFTV pour l'organisation de la formation. Les données sont conservées pendant la préparation et jusqu'à deux ans après la fin de la formation »